

Réunion du 16 novembre 2023

Procès-verbal N° 13

Présidence M. B. MAY

Présents : MM. M. PINGUET, JC. PIBOIN, L. ERAY, G. MARTIN

Excusée : Mme P. BEAURENAUD.

COMPÉTITIONS MASCULINES

RAPPEL : à compter du 4 novembre 2023 et jusqu'à fin février 2024, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h30.

INFORMATIONS

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Correspondance

Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.

Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

Rappel

Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

1 – MATCHS NON-JOUES

Journée du 22 octobre 2023

DEPARTEMENTAL 2 poule A

COSNOIS FC 1 / COULANGES 2 - match n° 50140.1 Reporté à la date du 10 décembre 2023

Journée du 5 novembre 2023

DEPARTEMENTAL 1

MARZY 1 / GARCHIZY 2 - Match n° 50038.1 Reporté à la date du 17 décembre 2023

DEPARTEMENTAL 2 poule A

LA CHARITE 2 / ST PERE 1 – Match n° 50146.1 Reporté à la date du 17 décembre 2023

Journée du 12 novembre 2023

DEPARTEMENTAL 1

GARCHIZY 2 / COSNE 3 – Match n°50047.1

Reporté à la date du 10 décembre en raison de l'arrêté municipal transmis par le club de Garchizy.

La commission demande au club de GARCHIZY de bien vouloir respecter le règlement figurant dans l'annuaire du District pages 131 et 132.

Journée du 19 novembre 2023

DEPARTEMENTAL 1

GARCHIZY 2 / FC NEVERS – match n°50049.1 reporté à une date à fixer

DEPARTEMENTAL 2 Poule A

VAUZELLES 3 / FOURCHAMBAULT 2 – Match n°50162.1. Reporté à la date du 10 décembre 2023

POUILLY 1 /LA CHARITE 2 – Match n°50158.1 . Reporté à la date du 10 décembre 2023

2 – MODIFICATION AU CALENDRIER

Journée du 19 novembre 2023

DEPARTEMENTAL 1

POUGUES 1 / CHATEAU ALREUF 1 – match n°50191.1

En raison d'un arrêté municipal sur les installations de Pougues, la rencontre est inversée et se déroulera à Arleuf.

Match retour à Pougues.

DEPARTEMENTAL 2 poule A

COULANGES 2 / CLAMECY 2 – Match n°50159.1

Demande des clubs d'inverser cette rencontre pour la jouer sur les installations de CLAMECY.

Accord de la Commission.

Le match retour aura lieu à COULANGES

DEPARTEMENTAL 3 poule C

COULANGES 3 / CIE IMPHY 2 – Match n°50312.1

Demande des clubs d'inverser cette rencontre pour la jouer au CIE IMPHY et de décaler cette dernière à 14h30.

Accord de la Commission.

Le match retour aura lieu à COULANGES.

DEPARTEMENTAL 4 poule élite

VARZY 2 /CHAULGNES 2-Match n° 51136.1

Demande des clubs d'inverser cette rencontre pour la jouer sur les installations de CHAULGNES

Accord de la Commission.

Le match retour aura lieu à VARZY.

Journée du 24 mars 2024

DEPARTEMENTAL 1

CORBIGNY 1 / GUERIGNY URZY 1 – Match n° 50031.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au samedi 23 mars à 17h00.

Accord de la Commission.

3 – COURRIEL ET DOSSIER TRANSMIS

- [Dossier transmis par la Commission Statuts et Règlements](#)

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Statuts et Règlements donnant match perdu par pénalité à CHANTENAY 1 pour en reporter le bénéfice à FOURCHAMBAULT D3 (match D3A du 5 novembre 2023)

- [Courriel de la Ville de Nevers](#)

La Commission prend connaissance de l'arrêté municipal sur les installations de Léo Lagrange et la Plaine des Senets.

- [Courriel de la Ville de Decize](#)

La Commission prend connaissance de l'arrêté municipal sur les installations du Stade des Halles.

- [Courriel de Mr BONNET Alain Président de ST ELOI](#)

Concernant le prochain tirage des Coupes qui aura lieu le jeudi 11 Janvier 2024 dans la salle de la MAIRIE de ST ELOI.

- De la ville de COSNE/LOIRE

La Mairie, compte tenu du terrain partagé avec le rugby cosnois et du calendrier de ce dernier, est dans l'impossibilité d'accueillir les rencontres du COSNOIS FC aux dates suivantes :

- Dimanche 03 décembre 2023
- Dimanche 21 janvier 2024
- Dimanche 11 février 2024
- Dimanche 10 mars 2023
- Dimanche 24 mars 2024
- Dimanche 31 mars 2024

4 – CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

2^{ème} phase – Deux poules non géographiques :

=> Poule A appelée **ELITE** : elle est constituée des 2 premiers de chaque poule et des 2 meilleurs troisièmes. Ces 8 équipes disputeront la montée en D3 et joueront le titre de champion de la poule ELITE (14 journées).

=> Poule B appelée **CONSOLANTE** : elle est constituée du moins bon troisième et des clubs classés quatrième et cinquième soit 7 équipes qui disputeront le titre de champion de la CONSOLANTE, sans accession (14 journées).

=> Match Aller et Retour

Constitution des poules :

Poule ELITE : TANNAY 1, PREMERY 1, NARCY 1, MARZY 3, SAUVIGNY-SLA 1, CERCY 2, VARZY 2, CHAULGNES 2.

Poule CONSOLANTE : CHATILLON 2, ENT. MOUX-BRASSY 2, GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2, SAINT-ELOI 2, COSSAYE 2, DRUY-BEARD 2, LUTHENAY 2.

La commission précise que le règlement des compétitions Seniors sera appliqué pour le championnat Départemental 4. Début de deuxième phase dimanche 19 novembre 2023.

5 – COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DEROULEMENT DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

3^{ème} Tour => le 10 décembre 2023

- 17 qualifiés du tour précédent + 7 équipes de R2 + 4 équipes de R3
- Soit 28 équipes

1/8 Finale => le 4 février 2024

- 14 qualifiés du tour précédent + 1 équipes de R1 + 1 équipe de N3
- Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 1^{er} mai 2024

- 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 29 mai 2024

- 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 16 juin 2024

2 qualifiés du tour précédent

Résultats du tirage du 16 novembre au siège du District (matches fixés le 10 décembre 2023) :

Match n°1	COULANGES R3	ESN58 R3
Match n°2	MARZY D1	CERCY D2
Match n°3	CHATILLON D3	POUGUES D1
Match n°4	E. MOUX BRASSY D3	SNID R2
Match n°5	NEVERS BANLAY R2	ST BENIN R2
Match n°6	CORBIGNY D1	CLAMECY D1
Match n°7	COSSAYE D2	NEVERS CHALLUY SERMOISE R2
Match n°8	LUTHENAY D2	VAUZELLES R2
Match n°9	ST ELOI D2	CHATEAU ARLEUF D1
Match n°10	NARCY D4	GUERIGNY URZY D1
Match n°11	ST PERE D2	LA MACHINE R3
Match n°12	CHARRIN D1	FOURCHAMBAULT R3
Match n°13	ALLIGNY ST AMAND D2	FC NEVERS R2
Match n°14	ENT CORANCY CHATEAU D3	LA CHARITE R2

6 – COUPE FEMININE

Pour la saison 2023-2024, la Coupe Féminine est composée d'un total de 14 équipes.

BRASSY 1 - CHARRIN 1- Ent. CLAMECY/TANNAY 1 - COSSAYE 1 - COULANGES 1 – Ent. CORBIGNY / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 – ESN 58 1 - Ent. POUILLY / MARZY 1 – GUERIGNY URZY 1 – LA CHARITE 1 - NEVERS FC 2 – SNID 1 – ST REVERIEN 1 - VARZY 1

DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1^{er} tour => le 10 décembre 2023

14 équipes du criterium Féminin

Soit 12 équipes + 2 exempts

1/4 Finale => le 28 avril 2024

6 qualifiés + 2 exempts du tour précédent

1/2 Finale Aller => le 19 mai 2024

4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 16 juin 2024

2 qualifiés du tour précédent

Résultats du tirage du 16 novembre au siège du District (matches fixés le 10 décembre 2023) :

Match n°1	ENT CLAMECY TANNAY 1	ENT POUILLY MARZY 1
Match n°2	GUERIGNY URZY 1	ENT CORBIGNY CHATEAU 1
Match n°3	FC NEVERS 2	BRASSY 1
Match n°4	CHARRIN 1	LA CHARITE 1
Match n°5	SNID 1	VARZY 1
Match n°6	ST REVERIEN 1	COULANGES 1

Exempts :

ESN58 et COSSAYE

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – CRITERIUM FEMININ

COMPOSITION DES GROUPES EN PHASE 2

Poule Elite :

BRASSY 1 - COULANGES LES NEVERS 1 – ENT. CORBIGNY /CHATEAU ARLEUF 1 – ENT CLAMECY/ TANNAY 1 - LA CHARITE 1 – FC NEVERS 2 – SNID 1

Poule Consolante :

COSSAYE 1 – CHARRIN 1 – ENT. POUILLY/MARZY 1 – GUERIGNY URZY 1 – ST REVERIEN 1 – ESN 58 1 – VARZY 1 – FC NEVERS 3

La Commission prend acte de l'engagement du FC NEVERS 3 en poule Consolante. Cette équipe remplace ainsi l'exempt.

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 19 novembre 2023

Critérium féminin phase 2 Poule Consolante.

CHARRIN 1 / FC NEVERS 3 – Match n°51018.1

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 10 décembre.

La commission fixera une nouvelle date selon tirage de la Coupe Féminine.

Critérium féminin phase 2 poule Elite

FC NEVERS 2 / BRASSY 1 – match n°51043.1

Suite à l'arrêté municipal de la Ville de Nevers sur ses installations, la Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre.

Accord de la Commission.

Le match retour aura lieu au FC NEVERS.

Journée du 24 mars 2024

Critérium féminin phase 2 Poule Consolante.

ST REVERIEN 1 / GUERIGNY URZY AS 1 – Match n°51068.2

Demande des clubs de reporter cette rencontre au 14 avril 2024.

Accord de la Commission.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 A 16H30

Le Président
Bernard MAY



Le Secrétaire
Michel PINGUET

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.